

Procès-verbal Conseil d'établissement École Chabot et de l'Oasis

**Réunion du 23 octobre 2017, 19 h
École de l'Oasis**

Étaient présents :

Mesdames Élixa Coté, parent
Valérie Bussières, parent
Stéphanie Daigle, parent
Karen Rivard, parent
Vicky Vaudreuil, parent
Karine Gagné, service de garde
Danielle Breton, enseignante
Pascale Bourdeau, secrétaire
Isabelle Nadeau, parent
Nadine Rioux, enseignante
Josée Boily, enseignante
Nancy ferland, enseignante
Catherine Rancourt, orthophoniste

Messieurs Louis-Philippe Côté, directeur adjoint
Bastien Gauthier, directeur

Étaient absentes :

Mickaël Cormier, parent
Denise Gendron-Vear, service de garde

1. Ouverture de la séance

Monsieur Gauthier souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée.

2. Vérification du quorum

Le quorum est respecté.

CÉ-17/18-01

3. Adoption de l'ordre du jour

Une modification est apportée au point 14. **Budget du CÉ 2017-18 pour information.** Le CÉ doit adopter le budget. La correction sera faite.

L'ordre du jour, comportant la modification, est proposé par madame Rancourt et appuyé par madame Valérie Bussières.

Proposition adoptée à l'unanimité

CÉ-17/18-02

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 29 mai 2017

Il n'y a pas de modification apportée au document.

Il est proposé par madame Ferland d'adopter le procès-verbal du 29 mai 2017 tel que présenté. Madame Daigle appuie la proposition

Proposition adoptée à l'unanimité

	<p>5. Suivi au procès-verbal de la séance du 29 mai 2017</p> <p>Il n'y a pas de suivi.</p>
	<p>6. Période de questions accordée au public</p> <p>Il n'y a pas de public.</p>
	<p>7. Élection pour la présidence et la vice-présidence (art. 56-57-58)</p> <p>Madame Nadeau présente sa candidature à la présidence. Elle est nommée par acclamation présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018.</p> <p>Madame Daigle présente sa candidature à la vice-présidence. Elle est nommée par acclamation vice-président du conseil d'établissement pour un an.</p> <p>À partir de ce moment, madame Nadeau anime la réunion.</p>
	<p>8. Dénonciation d'intérêts (art. 70)</p> <p>Les membres remettent à la secrétaire d'assemblée les feuilles de déclaration d'intérêts et d'autorisation de transmission d'informations complétées pour l'année scolaire 2017-2018.</p>
CÉ-17/18-03	<p>9. Calendrier des rencontres (proposition) (art. 67)</p> <p>Les membres du conseil d'établissement ont convenu des prochaines dates des réunions du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lundi 27 novembre 2017; • Lundi 26 février 2018; • Lundi 23 avril 2018; • Lundi 4 juin 2018. <p>Il est proposé par madame Boily d'adopter les dates proposées pour la tenue des rencontres du conseil d'établissement. Madame Rivard appuie la proposition.</p> <p style="text-align: right;">Proposition adoptée à l'unanimité</p>
	<p>10. Règles de régie interne (art. 67)</p> <p>Monsieur Gauthier présente sommairement les règles de régie interne. Il soulève certains éléments qui pourraient être enlevés ou ajoutés comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir un seul moment pour la parole au public; - ajout des règles constituant le CÉ; - inscrire le délai de 30 minutes avant d'annuler une séance; - la vice-présidence assumera le rôle d'animation en l'absence de la présidence. <p>La direction présentera un document amendé au CÉ pour éventuellement adopter le tout lors de la prochaine séance. Il y a discussion sur la pertinence de quelques points, mais le conseil en décidera ultimement.</p> <p>L'adoption du document des règles de régie interne est reportée à la prochaine rencontre.</p>
	<p>11. Rôles et fonctions du CÉ, sujets abordés et définitions</p> <p>La direction présente des documents d'informations dans le but de faciliter la compréhension de tous.</p>

	<p>12. Rapport annuel 2016-2017 (art. 82)</p> <p>Une copie a été remise à chacun des membres. Il sera disponible sur notre site.</p>
	<p>13. Coûts chargés aux parents 2017-2018</p> <p>La direction commente brièvement les tableaux remis. Le tout est conforme à ce qui avait été convenu. S'il y a eu de légères hausses, elles sont attribuables aux prix des cahiers d'exercices.</p>
<p>CÉ-17/18-04</p>	<p>14. Budget du conseil d'établissement</p> <p>Un budget de 250 \$ est réservé pour les activités du conseil d'établissement. Cet argent sert à pallier aux dépenses encourues lors des rencontres (eau, collation, papier et activités spéciales).</p> <p>Il est proposé par madame Breton et appuyé par madame Rioux d'adopter le montant fixé pour le budget du conseil d'établissement.</p> <p style="text-align: right;">Proposition adoptée à l'unanimité</p>
<p>CÉ-17/18-05</p>	<p>15. Budget de l'école 2017-2018</p> <p>Monsieur Gauthier présente les prévisions budgétaires de l'école. Un surplus de 14 616\$ serait envisagé. Il ventile aussi le surplus 16-17 qui est de 79 966\$ et qui est grandement constitué de sommes réservées. La direction explique la cause majeure des surplus budgétaires. La direction ajoute qu'elle a dû mettre des mesures de soutien additionnelles (ressources TES) pour répondre à des besoins importants de certains élèves. Donc, le surplus envisagé pourrait se traduire par un déficit. Il faudra attendre au budget de mi-année pour voir l'évolution de la situation.</p> <p>Messieurs Gauthier et Côté répondent aux questions des membres du conseil d'établissement.</p> <p>Madame Rancourt propose l'adoption du budget de l'école 2017-2018 et madame Boily appuie la proposition.</p> <p style="text-align: right;">Proposition adoptée à l'unanimité</p>
<p>CÉ-17/18-06</p>	<p>16. Sorties éducatives</p> <p>Monsieur Gauthier présente les documents relatifs aux sorties éducatives.</p> <p>Chabot et de l'Oasis: La balise de 80 \$ (qui avait été déterminée l'an dernier) est respectée et les parents ont accepté l'ensemble des sorties éducatives pour tous les degrés.</p> <p>Monsieur Côté informe les membres des projets actifs à l'école Chabot et de l'Oasis.</p> <p><u>Voyage à Toronto</u></p> <p>Un voyage de fin d'année à Toronto pour les élèves finissants du programme d'éducation internationale de l'école Chabot est prévu du 18 au 21 juin 2018. Les coûts relatifs à ce voyage seront approximativement de 500\$ par élève (outre le coût du transport, ce montant inclus les frais de suppléance pour les accompagnateurs, plusieurs repas, ainsi que plusieurs activités). Une campagne de financement avec la compagnie « Lamontagne » est prévue afin de faire diminuer les coûts de ce voyage.</p> <p><u>Collecte de sang</u></p> <p>Elle est prévue le 22 février prochain. En raison de la fin tardive en soirée de l'activité, les élèves profiteront d'une journée compensatoire en demeurant à la maison le 23 février.</p> <p><u>Classes nature</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les élèves de 5^e année de l'école Chabot vivront deux jours de camp au camps « Minogamie » les 11 et 12 juin 2018. Une campagne de financement avec la compagnie « Perfection » est prévue afin de faire diminuer les coûts de ce camp.

- Les élèves de 6^e année de l'école de l'Oasis iront passer deux ou trois jours au Camp-Portneuf à la fin juin. Des détails sur l'organisation et le financement suivront pour approuver cette sortie.

Promenade Montagne-des-Roches

Monsieur Côté informe les membres que tous les élèves de l'école Chabot iront faire une sortie au parc de la Montagne des Roches le 1^{er} novembre PM et recevrons une pomme au retour.

Force 4

Nos écoles ont été sélectionnées pour le concours Force 4 qui fait la promotion de l'activité physique. Nous recevrons outre des articles sportifs, une somme avoisinant les 25 000\$ qui servira à l'organisation d'activités à l'extérieur de l'école, à l'achat de matériel et à la libération des enseignants d'éducation physique pour coordonner le tout. L'objectif est de faire bouger les jeunes environ 1h par jour. Monsieur Gauthier fera une résolution spécifique pour cette activité afin de faciliter la reddition de compte.

Des frais supplémentaires pour les classes nature et le voyage sont demandés aux parents.

L'approbation des sorties éducatives et activités (visites, ateliers, conférences, voyage, classe nature) est proposée par madame Karen Rivard.

Proposition approuvée à l'unanimité

CÉ-17/18-07

17. Résolution délégation sorties

La direction présente une résolution lui permettant d'autoriser certaines sorties ou activités avant de les présenter au rencontre du CE (voir dans les documents joints). Cette procédure a pour but de ne pas freiner la tenue d'activités à cause des rencontres espacées du CE.

L'approbation de la résolution est proposée par madame Daigle.

Proposition approuvée à l'unanimité

CÉ-17/18-08

18. Campagnes de financement et humanitaire

Campagnes de financement

Monsieur Coté présente les campagnes de financement en lien avec les classes nature, le voyage et les activités de l'Harmonie à l'extérieur.

Bâtisse	Niveau / enseignant(e)	Classe nature / Voyage / Activités	Campagne de financement choisie
Chabot	5 ^e année Sonia Savoie Karine Potvin	Camp Minogami (Shawinigan – 2 jours)	Vente de produits « Perfection »
Chabot	6 ^e année Stéphane Robitaille Mylaine Boivin	Voyage à Toronto (3 jours)	Soirées cinéma à l'école Vente de produits « Lamontange »
Oasis	Harmonie Manon Jobin	Activités de l'Harmonie	<ul style="list-style-type: none"> • Soirée « Just dance » • Moitié-moitié lors des concerts • Vente de muffins santé • Tirage billet famille « Village vacances Val-Cartier » • « Lü » en collaboration avec le service de garde • Feuillet souvenir de l'année scolaire 2017-2018 • Boot-camp parents-enfants avec diner végétarien • Remparts • Concert à l'église avec la Marine

Campagne humanitaire

Monsieur Côté présente une campagne des élèves de l'école Chabot qui consiste à remettre la moitié de leurs bonbons à un organisme humanitaire en Haïti.

	<p>Il est proposé par madame Nancy Ferland d'adopter les campagnes de financement et humanitaires.</p> <p style="text-align: right;">Proposition adoptée à l'unanimité</p>
	<p>19. Première communication et bulletins La direction informe les parents qu'elle est sur le portail depuis le 16 octobre. Le premier bulletin sera disponible au plus tard le 20 novembre.</p>
CÉ-17/18-09	<p>20. Activités dérogatoires La direction informe les parents que les 2 activités seront les mêmes que l'an dernier soit :</p> <p>Halloween et fin d'année pour l'école Chabot; Noël et la fin de l'année à l'école de l'Oasis.</p> <p>Il est proposé par madame Gagné d'approuver les deux activités dérogatoires.</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l'unanimité</p>
	<p>21. Parole au public Il n'y a pas de public.</p>
	<p>22. Information de la présidente La présidente n'a pas de communication particulière à faire aux membres de l'assemblée.</p>
	<p>23. Information du représentant du comité de parents Madame Côté informe les membres que la 1^{ère} rencontre a gravité principalement sur les élections des diverses instances administratives et donc, qu'il n'y a pas d'information spécifique touchant les écoles.</p>
	<p>24. Information de la direction La vie à l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les élèves de 6^e année de l'Oasis ont fait une randonnée au Mont-Wright le 15 septembre dernier. • Tout le monde est invité à se déguiser pour la journée de l'Halloween et il y aura plusieurs activités au menu. • LIG : Cette année, nous comptons une équipe de hockey, de basketball et de football. Occasionné par un manque d'inscription, le soccer, le cheerleading et l'improvisation ne démarreront pas. Mme Rivard mentionne que l'utilisation d'un seul moyen, comme le sondage, est peut-être insuffisant pour bien cerner les intérêts des jeunes. Elle suggère de tenir l'activité une ou deux fois et de voir s'il y a un engouement justifiant sa mise en place pour plusieurs semaines. Concernant le football, M. Coté mentionne que les entraînements débiteront à la fin octobre. Il ajoute qu'il y aura des modifications dans les méthodes de jeu afin d'éviter les blessures (le concept du «flag-football» est envisagé). Des précisions suivront lors de la prochaine séance. <ul style="list-style-type: none"> • La prochaine pédagogique sera vendredi le 27 octobre. • L'info-parents paraîtra dans les prochains jours.

	<p>25. Questions diverses</p> <p>Un parent demande pourquoi on ne retrouve pas cette année un point spécifique à l'ordre du jour du conseil sur la vie à l'école. La direction mentionne que les enseignants donnent déjà beaucoup d'informations sur ce qui se vit en classe, et il en est de même au service de garde. En conséquence, la direction ne voit pas l'utilité d'ajouter cet item.</p>
	<p>Levée de la séance</p> <p>L'assemblée se termine à 21 h 35.</p>

_____ Isabelle Nadeau, présidente

_____ Pascale Bourdeau, secrétaire